



Dans un contexte où le chômage de longue durée progresse encore

Les bénéficiaires de CTP/CRP accompagnés par Opcalia ont retrouvé plus rapidement un emploi :

- ***46% dans les 3 mois***
- ***21% entre 3 et 6 mois après la formation***

Paris, le 14 février 2012 – Les bénéficiaires des CTP (Contrat de transition professionnelle) et CRP (Convention de reclassement personnalisé) accompagnés par Opcalia retrouvent plus rapidement une activité professionnelle que les demandeurs d’emploi n’ayant pas profité de ces dispositifs. C’est ce qui ressort d’une enquête réalisée par Opinion Way pour le compte d’Opcalia entre le 16 décembre 2011 et le 4 janvier 2012. L’étude qui s’est appuyée sur un échantillon* de 1000 personnes ayant bénéficié des dispositifs CTP/CRP, révèle que 62% (53% de salariés et 9% de créateurs d’entreprise) des personnes interrogées ont retrouvé une activité professionnelle. Elle met en évidence que 46% d’entre elles ont retrouvé un emploi dans les 3 mois et 21% entre 3 et 6 mois après la formation. Par ailleurs, 3% des bénéficiaires consultés sont encore dans un parcours de formation.

Parmi les actifs ayant retrouvé un emploi, plus de 53% sont aujourd’hui en CDI, 15% en CDD de plus de 6 mois, 16% en CDD de moins de 6 mois et 15% à la tête d’une entreprise. Les bénéficiaires ont entre 35 et 44 ans pour 42% d’entre eux, 45 à 64 ans pour 32% et moins de 35 ans pour les 26% restants.

Les entreprises de moins de 10 salariés (33%) arrivent en tête des employeurs de ces bénéficiaires devant les 10 à 49 (26%), les 50/249 (19%) et les plus de 250 salariés (18%). Les secteurs les plus concernés sont le service (21%), le transport et la logistique (20%) et l’industrie (16%). Au niveau des catégories socioprofessionnelles, ce sont les employés qui arrivent en tête (39%) devant les ouvriers qualifiés (17%) et les ouvriers (11%).

En termes de transition, après leur parcours de formation, il est à noter que 59% des bénéficiaires ont changé de secteur d’activité et 41% exercent désormais un métier totalement différent. Ainsi sur les 62% d’actifs qui ont retrouvé un travail, 24% se sont reconvertis complètement (changement de secteur et de métier), 23% travaillent dans le même secteur et le même métier, 13% ont changé de secteur mais ont gardé le même métier, et enfin 2% travaillent dans le même secteur avec un métier différent. L’étude pointe le fait que dans 65% des cas, l’emploi actuel correspond à la formation qu’ont suivie les bénéficiaires.

Les bénéficiaires se disent satisfaits à 91% par le contenu des formations qu'ils ont suivies et en tirent un bilan positif : se perfectionner, obtenir une compétence supplémentaire (82%) ; se remobiliser, reprendre confiance en soi (68%) ; obtenir une certification, une habilitation, un titre ou un diplôme (62%) ; et redéfinir son projet professionnel (53%).

Concernant les 38% d'inactifs n'ayant pas encore retrouvé de travail après avoir bénéficié des dispositifs - 32% de CTP et 38% de CRP - 36% ont passé plusieurs entretiens sans proposition de poste, 24% n'ont pas eu d'entretien, 19% ont reçu plusieurs propositions de postes et 9% sont toujours en formation. Les principales raisons évoquées face à cet insuccès sont, les difficultés économiques du secteur (34%), l'âge (30%), les difficultés du métier (13%) et les problèmes de rémunération (12%).

Parmi les bénéficiaires à la recherche d'un emploi, on retrouve majoritairement des 45/64 ans (44%), devant les 35/44 ans (34%) et les moins de 35 ans (22%) ; sur le plan socioprofessionnel, les employés (56%) et les ouvriers qualifiés (26%) sont les premiers concernés ; les secteurs dont sont issus ces demandeurs d'emploi sont, par ordre décroissant d'importance, le service (28%), l'industrie (18%), le commerce et la vente (13%), le transport et la logistique (12%).

Commentant cette annonce, Yves Hinnekint, Directeur général d'Opcalia, déclare : *Alors que le chômage de longue durée continue de progresser en France, les résultats de cette enquête sont très encourageants puisqu'ils confirment que, lorsque les demandeurs d'emploi sont bien accompagnés et formés pendant leur période de transition professionnelle, les délais de retour à un emploi durable sont considérablement réduits. Depuis le 1^{er} janvier 2009, date de notre engagement dans l'accompagnement des salariés en période de transition professionnelle, nous avons mobilisé 92 millions d'euros pour 7 millions d'heures de formation de 30 000 bénéficiaires de dispositifs CTP/CRP. Le réseau OPCALIA n'a plus à démontrer, au travers de son investissement en moyens financiers, humains de la réactivité de son service de proximité, sa capacité à investir le champ de la formation des demandeurs d'emploi licenciés économiques.*

A propos d'Opcalia (www.opcalia.com)

Opcalia est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel - au titre de la formation professionnelle. Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE :

- Définition et mise en œuvre de projets de formation ;
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics... ;
- Simplification administrative et financière ;
- Service d'informations juridiques sur la formation ;
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...

Opcalia c'est aujourd'hui un acteur national de premier plan, un levier d'action de 610 millions d'euros en ressources propres, 90 millions d'euros de cofinancements, 28 branches et 91 000 entreprises adhérentes.

CONTACT PRESSE :

Jean-Paul AMARY : 01 43 61 23 38 / 06 07 30 73 79 / jean-paul@amary.com

**L'étude a été réalisée à partir d'un fichier de 7500 contacts transmis par Opcalia en partenariat avec Pôle Emploi, sur un échantillon de 1 000 bénéficiaires des dispositifs CTP / CRP ayant terminé leur formation et sortis au plus tard du dispositif fin juin 2011. Les bénéficiaires ont été interrogés grâce au système CATI (Computer Assistance for Téléphone Interview) en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.*